



B.O. 1937 art. 45 Salaire 4 policiers douaniers.

Gestionnaire du Crédit: Monsieur le Chef du Service des Douanes à USUMBURA

Crédit accordé: 3.360 frs

Lettre n° 15 du 12/1/37 de Monsieur le Chef du Service des Douanes à USUMBURA

Dates	Libellés	Sommes dépensées
31/1/37	Salaire janvier 1937 2 polic. douan	140,00 -
28/2/37	id février 1937 4 id	260,00 -
28/3/37	id mars 1937 4 id	260,00 -
		<hr/> 660,00
30/4/37	id avril 1937 4 id.	260,00 -
31/5/37	id mai 1937 4 id	260,00 -
30/6/37	id juin 1937 4 id	260,00 -
		<hr/> 1.440,00
31/7/37	id juillet 1937 4 id	260,00 -
2/8/37	id août 1937 4 id	260,00 -
30/9/37	id septembre 1937 4 id	260,00 -
		<hr/> 2.220,00
30/10/37	id octobre 1937 4 "	260,00
30.11.37	id novembre 1937 4 dont 1 (22 fr.)	242.-
30.12.37	id decemb. 1937	218.-
		<hr/> 2.940

CONTROLE DES DOUANES.

**TERRITOIRES
DU
RUANDA-URUNDI**

Usumbura....., le 12 janvier 1937

N° 18

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°

du 19.....

ANNEXE

OBJET :

Subdélégation de
crédit B.O.I⁹³⁷

*Non payé 23
21/1/37*

Monsieur le Receveur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'un
crédit de 3360 frs vous est délégué, à charge de l'arti-
cle 45 du B.O.I⁹³⁷ pour le paiement de 4 policiers doua-
niers.

Vous voudrez bien avoir la bonne obligean-
ce de me faire connaître l'utilisation que vous ferez de
ce personnel.

Le Contrôleur des Douanes, F. LEROY,

F. Leroy

A Monsieur le Receveur des Douanes

RUHENGERI.-

Ruhengeri

31 Janvier 1937.

Copie
23

12/I⁶⁵

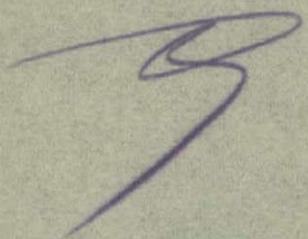
37

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre dont numéro en marge. Les deux Policiers - douaniers supplémentaires feront à tours de rôle le service de surveillance sur la route Ruhengeri-Uganda, et ce le plus près possible près de la frontière. Un même service de dépistage sera organisé sur les sentiers indigènes conduisant vers la frontière.

De temps en temps, un des anciens sera de service près du village KIDAHU, ou, d'après renseignements reçus un marché hebdomadaire a lieu, de la échange de marchandises entre indigènes et non payement des droits.

Le Receveur des Douanes, Cortyser



A Monsieur le Chef du Service des Douanes à

USUMBURA
